

Tourisme Nautique aux ISLV

Missions du chef de projet tourisme nautique –fiche de poste

• Suivi administratif et technique des projets d'aménagement de sites d'accueil des navires de plaisance

Phase amont

- Etablissement du dossier de demande de financement des études préalables :
 - ↗ études globales relatives aux modalités d'implantation des corps morts, des pontons, du fare d'accueil, des « points eau et déchets »
 - ↗ études de maîtrise d'oeuvre portant sur chacun de sites jusqu'au niveau de production de l'« avant-projet sommaire » (APS),
 - ↗ préparation des appels d'offres groupés.
- Lancement des appels d'offres pour la réalisation des études mentionnées.
- Réception des offres et assistance des communes dans la sélection des prestataires.
- Suivi de la réalisation des études (respect des délais notamment).
- Suivi de l'instruction des dossiers d'autorisations administratives et autres éléments qui restent sous maîtrise d'ouvrage communale directe.

Phase projet

- Définition du programme d'action
- Suivi et coordination de la réalisation des travaux : respect des objectifs, des délais et des budgets, optimisation des moyens, gestion des difficultés.
- Organisation et pilotage de réunions de suivi de chantier régulières avec les différents intervenants.

Phase aval

- Elaboration des cahiers des charges de fonctionnement technique
- Assistance des communes dans la mise au point des contrats d'exploitation
- Lancement, le cas échéant, d'appels à candidatures pour la gestion des sites et assistance des communes au choix des gestionnaires.
- Suivi de la mise en exploitation et mise en place de mesures correctives si besoin.

• Analyse économique d'exploitation des sites et structures aménagées

- Analyse affinée des marchés du charter nautique sur les sites concernés
- Evaluation des dispositifs commerciaux à mettre en oeuvre
- Simulations financières, comptes d'exploitation des sites

• Animation du Comité de pilotage

- Animation de réunions mensuelles pour rendre compte et programmer les phases d'actions (Formations, Aménagements, Réglementation, Communication...).
- Programmation de réunions intermédiaires en fonction des actions à mettre en œuvre.
- Suivi de la réalisation des actions avec les différents services, organismes, collectivités et organisations représentatives.
- Conception et engagement d'actions collectives nécessaires au développement du tourisme nautique aux ISLV, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.
- Rédaction de rapports d'activité.

Ce chef de projet se verra par ailleurs confié le pilotage et la coordination de tout dossier éventuel relevant du tourisme nautique aux Iles Sous le Vent tel que la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et le suivi des formations décentralisées du secteur de la plaisance.

Profil du titulaire du poste :

- Diplôme de niveau bac+4 ou à défaut de niveau bac+2 minimum justifiant d'une expérience d'au moins cinq ans dans les domaines de la conduite de projet et du suivi de la réalisation de travaux.
- Parfaite maîtrise des environnements mixtes public/privés.
- Connaissance du secteur touristique et du secteur nautique en Polynésie française souhaitée.
- Langue tahitienne souhaitée
- Capacité à travailler en équipe.
- Qualités de pédagogue et d'animateur.
- Ancrage aux îles Sous-le-Vent .
- Disponibilité (déplacements interinsulaire)
- Permis VL obligatoire et permis côtier apprécié.